

9^{ème} appel à projets R&D du Fonds Unique Interministériel

Le 9^{ème} appel à projets destiné à recueillir les projets de R&D des pôles de compétitivité candidats à un financement FUI vient d'être mis en ligne sur le site www.competitivite.gouv.fr. Il est accompagné du communiqué de presse des ministres concernés.

Les porteurs de projets de R&D collaboratifs des pôles de compétitivité sont invités à déposer leur dossier en ligne avant le 27 novembre 2009 à 12 heures sur l'extranet dédié et sécurisé :
https://extranet.oseo.fr/fui_web

Les aides accordées à ce titre aux porteurs de projets, seront désormais gérées par OSEO.

Téléprocédure : nous souhaitons attirer votre attention sur le fait qu'avant de déposer un projet, il convient de s'enregistrer en ligne ce qui nécessite un peu de temps.

Les porteurs de projet sont invités à contacter le plus rapidement possible les chargés de mission, qui vous aideront à monter le dossier de candidature :

contact@prodinnov.fr

Tel. 05 57 57 84 84

Critères d'éligibilité au financement du fonds interministériel de soutien aux projets de R&D collaboratifs des pôles de compétitivité

Pour être éligible au financement du fonds, un projet doit :

a- Etre **collaboratif** et rassembler au moins deux entreprises et un laboratoire ou organisme de recherche public, ou un organisme de formation ; dans le cadre d'une coopération internationale existante, une collaboration associant une entreprise française, si possible PME, et une entreprise étrangère est admissible (plus un ou des laboratoires ou organismes de recherche public ou organismes de formation).

b- Etre piloté par une **entreprise de tout secteur économique, industriel (y compris agroalimentaires) ou de services**, réalisant les travaux de R&D en France.

c- Avoir pour **objet le développement d'un ou de nouveaux produits ou services, à fort contenu innovant**, conduisant à une **mise sur le marché à un terme de 5 ans** à compter de la fin du programme de recherche, sauf exception tenant compte de la spécificité des secteurs concernés.

d- Avoir été **sélectionné par au moins un pôle** et être en cohérence avec la stratégie du pôle et des entreprises concernées

e- Comporter des travaux de R&D réalisés en majorité dans les territoires de ce ou ces pôles.

f- Proposer une assiette éligible de travaux qui ne doit pas faire ou avoir fait l'objet d'un autre financement par l'État, les collectivités territoriales, l'Union Européenne ou par leurs agences.

g- Présenter des retombées économiques pour le territoire national, en termes d'emploi (accroissement, maintien de compétences), d'investissement (renforcement de sites industriels), de structuration d'une filière ou d'anticipation de mutations industrielles.

Critères de labellisation des projets R&D par Prod'innov

Dans le cadre de cet appel d'offre, le pôle labellisera les projets qui, en plus de répondre aux critères d'éligibilité et de sélection de la DGCIS, entreront dans ses thématiques et sa stratégie.

Thématiques du pôle : développement de produits et procédés innovants pour la nutrition et la santé.

Domaines d'Activités Stratégiques du pôle (DAS) :

DAS 1 : Aliment ou matière première à teneur contrôlée en contaminants

DAS 2 : Aliment fonctionnel avec allégation nutritionnelle ou de santé

DAS 3 : Médicament ou complément alimentaire extrait de ressources naturelles ou agricoles

DAS 4 : Médicament et ingrédient à formulation innovante ou issus des biotechnologies

Stratégie du pôle : renforcer et développer les technologies qui permettent d'identifier, produire, formuler et conserver un aliment ou un principe actif pour réaliser des compléments alimentaires et des médicaments.

Technologies clefs : Extraction, Bio-production, Formulation/Galénique, Stabilité/Conservation, auxquelles s'ajoutent des expertises en Essais cliniques et en Sécurité sanitaire.

Documents mis à disposition pour déposer un dossier de candidature

Les documents composant le dossier de candidature sont disponibles dans le cadre de la téléprocédure (synthèse du projet, fiches de présentation de chaque partenaire, fiche financière pour chaque partenaire) sur <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article587>

En outre, d'autres documents destinés à faciliter la préparation des dossiers sont disponibles sur le site <http://www.competitivite.gouv.fr/spip.php?article584>